

## **Réunion du C.N.E. du 15 décembre 2016**

A laquelle assistait le Général Bernard NICOLAS

### **1. Monument à la mémoire des morts pour la France en opérations extérieures**

Ce monument sera érigé sur un site réaménagé dans le parc Citroën, situé dans le XVème arrondissement de Paris.

Il sera le dixième monument de France élevé à la mémoire des morts pour la France.

La pose de la première pierre est prévue en mars 2017 et le monument devrait être achevé fin juin 2018.

Sur le monument figureront les noms de tous les morts pour la France depuis 1963. 534 noms sont actuellement recensés.

Les morts pour la France en Algérie, jusqu'en 1966, doivent, quant à eux, figurer sur le monument du quai Branly.

### **2. Les 1 000 drapeaux à l'Arc de Triomphe**

Plusieurs associations, dont la FNAM, l'UNCAM et l'ASAF, ont organisé le rassemblement de « 1 000 drapeaux » à l'Arc de Triomphe le 5 décembre 2016.

Cette manifestation a été un grand succès puisque plus de 1 200 drapeaux étaient présents.

Le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Monsieur Todeschini, a déposé une gerbe.

En revanche, aucun média (Radio, Télévision, Presse écrite), à l'exception de TV Libertés, n'a rendu compte de cette manifestation qui, en plus de l'hommage au soldat inconnu, était destinée à rappeler que le 5 décembre était la seule date acceptable pour commémorer tous les morts en Algérie, Maroc et Tunisie.

### **3. Code des pensions**

Le nouveau code des pensions doit paraître en janvier 2017. Il s'agit d'une grosse amélioration du texte ancien mais avec un certain nombre de bouleversements. En particulier, cela concerne les pensions de réversion et les soins dits gratuits.

Le tout est à financement constant et en principe à droits constants.

Il est conseillé aux personnes intéressées de prendre contact avec l'association des Gueules cassées.